ZONE VERTE EXCELL

Pour une meilleure qualité de l'air intérieur

CONTEXTE

Nous passons tous 80% de notre temps dans des espaces clos. Au travail, à la maison, à l'école, ... nous respirons tous un air chargé de polluants extérieurs mais également issus de l'environnement intérieur. Différentes sources d'émission de composés organiques volatils (COV) plus ou moins toxiques et autres composés chimiques ont été identifiés :

- matériaux de construction et d'isolation
- revêtements (sols, murs, peintures ...)
- mobiliers
- activités des occupants



La règlementation avance ... Dans le cadre de la loi Grenelle Environnement, la lutte contre la pollution de l'air intérieur est une des priorités.



OBJECTIF

Vous guider dans le choix de produits/matériaux de construction/décoration en terme d'innocuité toxicologique afin d'améliorer la qualité de l'air de votre intérieur (habitation, locaux industriels, commerciaux, de production ou de stockage,...).



VOTRE GARANTIE

Assurance contre un mauvais confort de vie pour l'être humain en raison de la présence de contaminants particuliers qui ne sont pas encore régulés par la législation ou les labels internationaux classiques.

Assurance également que les émissions de composés chimiques en phase gazeuse des matériaux de construction et de décoration ne seront pas susceptibles de causer une altération de la composition et/ou de la qualité organoleptique d'une matière sensible manipulée ou stockée en leur présence.

Pourquoi exiger des produits QUALITE ZONE VERTE EXCELL

Zone Verte Excell est une procédure de qualification des produits de construction et de décoration permettant d'identifier et de promouvoir des produits à faibles émissions chimiques.



